



Allocution devant le Comité permanent des anciens combattants

***Ralph Mahar – Cadre dirigeant, Association des vétérans de la GRC
Lundi 4 février 2019 - 15 h 30***

Merci, monsieur le président, et merci aux membres du Comité permanent des anciens combattants de l'invitation que vous avez faite à l'Association des vétérans de la GRC de comparaître devant vous aujourd'hui, au sujet de la question cruciale des anciens combattants sans abri.

Je m'appelle Ralph Mahar. Je suis le premier dirigeant de l'Association des vétérans de la GRC. Je relève de notre président, Steve Walker, et du conseil d'administration national élu de l'Association ; tous les vétérans de la GRC en sont des membres à part entière.

J'appuie notre conseil d'administration dans la réalisation des priorités stratégiques qu'il a établies conjointement avec nos membres et, de concert avec notre adjointe exécutive, Mme Chantal Renaud, nous faisons de notre mieux pour servir nos vétérans chaque jour.

Je suis fier d'être un veteran de la GRC. J'ai servi dans la GRC de 1974 à 1984, où j'ai exercé des fonctions générales de police, de patrouille routière et de sécurité nationale au Manitoba et en Ontario. Après avoir quitté la Gendarmerie, j'ai poursuivi ma carrière au sein du milieu

de la sécurité nationale et de la sécurité publique au Canada, où j'ai pris ma retraite en 2007.

Au cours des 12 dernières années, j'ai continué à travailler dans les secteurs privé et public, notamment dans les domaines du soutien aux militaires canadiens, et comme agent de la paix au sein du ministère du Procureur général de l'Ontario. Je suis Cadre dirigeant de l'Association des vétérans de la GRC depuis octobre 2017.

Notre Association a vu le jour en 1886, 13 ans seulement après la création de la Police à cheval du Nord-Ouest en 1873. Elle a mûri et évolué au cours des 133 dernières années et, depuis 2014, nous avons été constitués en société sans but lucratif en vertu de *la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

Nous comptons 30 divisions à l'échelle du pays qui comptent près de 7 000 membres, dans les grandes villes et les petites collectivités, de l'île de Vancouver à Whitehorse, en passant par Whitehorse et Terre-Neuve-et-Labrador, et de nombreux points entre les deux : Prince Albert, Lethbridge, Kingston, Kamloops, Montréal, Fredericton, Charlottetown, Thunder Bay et Halifax pour ne nommer que quelques-uns.

Notre Association offre l'adhésion aux vétérans et employés de la GRC - agents assermentés et civils - qui ont servi au sein de la GRC. Bon nombre de nos membres auront servi toute une carrière au sein de la Gendarmerie pendant 25, 35 ans ou plus. Beaucoup d'autres ont servi pendant des périodes plus courtes et sont passés à d'autres cheminements de carrière, dans le domaine de l'application de la loi ou dans d'autres domaines.

Notre but et nos objectifs sont énoncés dans notre constitution, et ils incluent ;

- Favoriser l'avancement des intérêts supérieurs du Canada.
- Servir le Gouvernement du Canada au besoin et sur demande.
- Collaborer avec la police et en particulier avec la Gendarmerie royale du Canada et les aider dans toute affaire d'intérêt commun.
- Favoriser le bien-être physique, social et économique des membres de l'Association.
- Appuyer les sociétés ou organisations communautaires méritoires de charité ou de bienfaisance.

En atteignant nos objectifs, notre force réside dans nos membres.

Nos membres apportent leur énergie, leur engagement, leur expérience diversifiée et leur talent aux rôles bénévoles qu'ils jouent au sein de l'Association.

Ils consacrent chaque année des dizaines de milliers d'heures à soutenir des causes valables et pour le bien de l'Association.

Dans l'ensemble de notre Association, nos membres participent activement à de nombreuses bonnes œuvres au sein de leurs communautés.

Cela comprend la défense et le soutien de nos vétérans, de leurs familles et de leurs conjoints survivants, afin de les aider à comprendre l'éventail des avantages auxquels ils pourraient avoir droit s'ils souffraient d'une blessure ou d'une maladie liée au service.

Nous offrons des conseils à nos vétérans pour les aider à connaître les ressources et les groupes de leur collectivité qui offrent des services de santé physique et mentale.

Nous rendons visite aux anciens membres de la GRC et à leurs conjoints survivants qui sont à l'hôpital, dans des foyers de soins ou dans leur résidence, si leur mobilité est réduite et s'ils sont disposés à voir de vieux amis et collègues.

Nous appuyons nos membres et leurs familles au moment du deuil d'un vétéran décédé en participant à des célébrations de la vie en signe de respect et de gratitude pour leur service au Canada.

Nous servons de gardes d'honneur si la famille le demande.

Nous offrons de l'information aux conjoints survivants pour les aider à traverser cette période difficile grâce à un Guide à l'intention des survivants et des exécuteurs testamentaires, préparé en étroite collaboration avec la GRC, qui précise les prestations de survivant et explique les responsabilités des exécuteurs testamentaires. Le Guide est régulièrement mis à jour pour le tenir à jour.

Nos divisions s'impliquent aussi activement dans le soutien des communautés et des causes caritatives par le biais de collectes de fonds sous forme de tournois de golf de bienfaisance, en tant que courriers internationaux bénévoles de dons de moelle osseuse en collaboration avec la Bruce Denniston Society, en collectant et en expédiant des jouets aux communautés du Nord dans le besoin au moment de Noël, et une multitude d'autres façons.

Nous participons aux activités de la GRC afin d'honorer et de célébrer l'histoire de la GRC et de veiller à ce que notre histoire soit racontée, comprise, respectée et enregistrée pour les générations futures.

Nos membres sont profondément fiers de leur service à la GRC et sont reconnaissants du travail incroyable accompli aujourd'hui par les hommes et les femmes de la GRC, qui servent et protègent les Canadiens.

Nous entretenons des relations étroites et collaboratives avec la GRC dans toutes les régions du pays. Comme l'indiquent nos objectifs, nous demeurons prêts à aider la GRC - et d'autres services de police - sur des questions d'intérêt et de préoccupation communs.

Nous sommes bien conscients des défis auxquels font face le personnel policier et les agents de première ligne, comme nous l'avons fait nous-mêmes.

Cela dit, nous comprenons que les exigences imposées aux agents de police ne cessent d'augmenter et que la complexité du contexte des enquêtes évolue également à un rythme rapide. C'est un lourd fardeau qu'ils portent.

Le sort des vétérans sans abri est profondément ressenti par notre Association.

Nous avons réfléchi à des moyens d'apporter notre soutien de manière efficace et durable.

Nous avons participé à un dialogue ciblé sur les anciens combattants sans abri dans le cadre de tables rondes organisées par Anciens Combattants Canada. Nous avons rencontré des organisations telles que VETS Canada, Soldats qui aident les soldats, la Légion royale canadienne et, récemment, le Forum Respect, afin de nous éduquer, de nous renseigner sur ce qu'ils font et, éventuellement, de trouver des moyens de collaborer.

L'Association des vétérans de la GRC était fière d'être un commanditaire de soutien du Gala de la Maison des anciens combattants organisé par Multifaith Housing Initiative (MHI) à Ottawa en septembre 2018, afin de recueillir des fonds pour la construction de la Veterans House, un centre résidentiel de 40 unités pour anciens combattants sans abri et anciens combattants à risque sur le terrain de l'ancienne BFC Rockcliffe.

La Veterans House est une initiative inspirée qui offrira aux anciens combattants sans abri un endroit sûr et accueillant pour trouver la paix et se rétablir. Nous souhaitons à l'MHI et à ses partenaires stratégiques beaucoup de succès dans la réalisation de cet incroyable projet.

Notre association a également appuyé l'initiative *Guitares pour VETS* de VETS Canada en achetant des billets pour leur concert de 2017 au Collège Algonquin.

Toutefois, notre capacité d'offrir une aide financière directe aux anciens combattants sans abri est limitée. Notre Association est soutenue financièrement par nos membres cotisants et est complétée par quelques généreux commanditaires.

Nous n'avons pas les poches profondes. Nos revenus annuels correspondent de près à nos dépenses annuelles et les dépenses discrétionnaires sont au mieux modestes.

Nous sommes reconnaissants du dialogue que nous avons eu avec des intervenants importants dans ce contexte, comme VETS Canada, qui possède une décennie d'expérience et un héritage de contribution importante et d'aide active aux anciens combattants sans abri et à ceux qui sont en danger.

L'établissement par VETS Canada, au cours de la dernière année, d'un centre d'accueil à Ottawa et son partenariat avec la province de l'Alberta pour l'établissement d'un centre de services aux anciens combattants à Edmonton offrent des endroits sûrs, un soutien actif et de l'espoir aux anciens combattants qui ont des difficultés.

Nous avons l'intention d'être un partenaire utile avec d'autres pour soutenir les vétérans sans abri et à risque. Toutefois, compte tenu de notre capacité financière limitée, bien que nous ayons participé à des initiatives pour l'ensemble de la communauté des anciens combattants, nos efforts directs ont été et demeureront axés exclusivement sur les vétérans de la GRC qui sont en difficulté, qui ont été sans abri ou qui sont à risque.

Cela est logique parce que les vétérans de la GRC ne sont pas admissibles au soutien dans le cadre de programmes comme *le Fonds d'urgence pour les vétérans* établi par Anciens Combattants Canada pour venir en aide aux vétérans sans abri ou à risque.

Le Fonds d'urgence pour les vétérans a été créé pour fournir des fonds d'urgence aux anciens combattants militaires qui ont un besoin immédiat de nourriture, de vêtements, de loyer, d'hypothèque, de soins médicaux et d'autres dépenses pour assurer leur sécurité et leur logement. Mais les vétérans de la GRC qui ont des besoins urgents n'ont pas accès à ces fonds.

L'incidence des vétérans de la GRC qui sont sans abri ou à risque est négligeable, mais non inexistante. Il y a eu des cas, y compris des cas récents. Et il y aura d'autres cas à l'avenir.

En tant qu'association, notre connaissance des vétérans de la GRC qui ont besoin d'aide dépend de notre capacité d'être informés des cas qui existent.

Il se peut qu'un agent de cas d'Anciens Combattants Canada qui est en contact avec l'ancien combattant nous transmette cette information.

Il peut s'agir d'un ami ou d'un ancien collègue, mais rarement de l'ancien combattant lui-même.

Il est juste de dire que nous n'avons pas d'évaluation précise du nombre des vétérans de la GRC à risque. Bien que nous nous attendions à ce que l'incidence soit faible, elle est probablement sous-déclarée.

Nous avons pris connaissance - après coup - d'un cas tragique d'un vétéran de la GRC qui est décédé des suites d'une exposition lors d'un hiver rigoureux dans son véhicule en 2015, après avoir été expulsé d'une propriété à faible revenu. Le vétéran avait servi pendant 20 ans au sein de la Gendarmerie et a obtenu sa libération au début des années 1970. Sa vie s'est ensuite effilochée et il a touché le fond presque 40 ans après avoir quitté la GRC.

Lorsque notre Association a appris son décès, nous avons collaboré avec la GRC et le salon funéraire local pour lui permettre de reposer dignement en paix. Il a par la suite été inhumé au cimetière de la Division Dépôt de la GRC, à Regina.

Nous pleurons son décès tragique et nous aurions aimé connaître ses luttes plus tôt, de sorte que nous aurions pu lui offrir notre aide, s'il était prêt à l'accepter.

La principale source de soutien financier que l'Association des vétérans de la GRC peut éventuellement offrir aux vétérans de la GRC dans le besoin est l'administration d'une affectation de 50 000 \$ de fonds de

bienfaisance mis à la disposition de l'Association des vétérans de la GRC par la GRC.

En vertu du Règlement de 2014 sur la Gendarmerie royale du Canada, le Fonds en fiducie de prestations de la GRC permet à la GRC d'accorder des fonds à l'Association des vétérans de la GRC pour " maintenir un programme visant à rechercher et à aider les anciens membres et leurs personnes à charge selon les modalités établies par le comité consultatif ".

Lorsque notre Association apprend qu'un ancien membre ou les personnes à sa charge sont en détresse financière, nous pouvons engager le membre ou la personne à charge pour évaluer ses besoins et lui offrir un soutien financier défini et raisonnable.

Depuis de nombreuses années, ce programme offre une aide et un soulagement utiles et bienvenus aux anciens membres de la GRC, et notre Association est reconnaissante à la GRC d'avoir mis une partie du fonds à la disposition des anciens combattants et des personnes à leur charge et de lui avoir confié l'administration de l'Association.

Naturellement, il y a un processus d'évaluation qui prend du temps et des critères qui doivent être respectés pour l'octroi d'un soutien financier. Bien que l'aide financière accordée puisse s'avérer - et s'est avérée - essentielle pour un bénéficiaire en l'aidant dans la dignité, elle n'est pas conçue pour une intervention d'urgence.

En réalité, les vétérans sont souvent très réticents à demander de l'aide. Leurs besoins sont souvent aigus et immédiats, en particulier en ce qui concerne les hébergements transitoires d'urgence. Si notre Association n'est pas en mesure de réagir rapidement, il est fort probable que le vétéran perde espoir et refuse tout contact ultérieur, ce qui le met en danger et le rend désespéré.

Le Fonds d'urgence pour les vétérans convient parfaitement à ce genre de demandes immédiates. Notre Association écrira à la ministre des Anciens Combattants, l'honorable Jody Wilson-Raybould, pour lui demander d'élargir les critères du Fonds aux vétérans de la GRC.

Dans le même ordre d'idées, notre Association a été très heureuse d'apprendre la création du *Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille*, créé au printemps 2018 pour offrir des subventions et des contributions à des organismes privés, publics ou universitaires afin de mener des recherches et de mettre en œuvre des initiatives et des projets qui favorisent le bien-être des anciens combattants et de leurs familles.

Le type de projets que le fonds a été conçu pour appuyer comprenait des projets comme la recherche sur la prévention du suicide, des initiatives pour aider les vétérans sans abri à trouver un logement, ou tout projet novateur qui contribue au bien-être des anciens combattants et de leurs familles.

Notre Association a présenté une proposition élaborée visant à effectuer des recherches sur le programme des missions de paix internationales de la GRC au cours de ses 30 ans d'existence, à interviewer les membres du personnel déployés et leurs conjoints, à déterminer leurs expériences et à connaître l'impact de ces opérations sur leur santé physique et mentale. Certes, ces opérations de paix en Haïti, au Kosovo, en Afghanistan et ailleurs ont été difficiles. Notre objectif était en partie de consigner les récits oraux de ces expériences et de mettre ce produit à la disposition de la GRC, des historiens et du public.

Notre proposition aurait donné lieu à la production d'un document historique public et d'un film documentaire d'accompagnement pour

reconnaître la contribution de ces membres de la GRC déployés et de leurs familles. En rendant hommage à leur contribution, nous avons cru qu'elle contribuerait certainement au " bien-être des anciens combattants et de leurs familles ".

Plus de 100 demandes de financement ont été présentées à Anciens Combattants Canada. Vingt-deux organismes exceptionnels ont reçu une aide financière et leur travail profitera certainement aux anciens combattants et à leurs familles.

Bien que nous ayons été déçus de ne pas avoir été choisis, nous avons été beaucoup plus déçus d'apprendre que notre proposition a été rejetée dès le début parce que la GRC n'a pas le même statut d'ancien combattant dans la législation en vigueur.

Il est certain que le personnel de la GRC dans les opérations de paix déployées fait face aux mêmes risques et aux mêmes défis que nombre de nos collègues militaires. Dans bien des cas, la GRC et les militaires canadiens sont déployés conjointement. Leurs déploiements sont d'une durée comparable, et leurs familles au Canada connaissent les mêmes bouleversements, les mêmes inquiétudes et la même solitude, et souvent le fardeau de la monoparentalité pendant que leur conjoint est dans un théâtre d'opérations à risque.

Notre Association demandera également au ministre Wilson-Raybould de reconsidérer l'admissibilité des vétérans de la GRC aux demandes de subventions et de contributions au *Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille*.

Récemment, le Premier ministre a nommé M. Craig Dalton au poste d'ombudsman des vétérans pour succéder à M. Guy Parent, qui a exercé ses fonctions avec grande intégrité au cours des sept dernières années. L'Association des vétérans de la GRC a le plus profond respect

pour M. Parent et lui est très reconnaissante des services qu'il a rendus au Canada, tant pendant son service dans les Forces canadiennes que comme ombudsman.

Nous nous félicitons de la nomination de M. Dalton à ce poste essentiel. Compte tenu de sa longue et distinguée carrière dans les Forces canadiennes et de sa vaste expérience au sein des gouvernements du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard à titre de sous-ministre de plusieurs portefeuilles, dont la Sécurité publique, le Développement social et les Services familiaux et humains, il est éminemment bien placé pour comprendre et représenter les anciens combattants. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

Notre Association est fière d'avoir un de nos anciens présidents, Dave Leblanc, qui fait partie du comité consultatif de M. Parent, et elle est tout aussi fière que notre dernier président sortant, Al Rivard, ait été invité à faire partie du comité consultatif de M. Dalton. M. Rivard a hâte de travailler avec M. Dalton et veillera à ce que le point de vue des anciens membres de la GRC soit exprimé avec clarté et intégrité.

Voilà qui conclut mes commentaires préparés. Je vous remercie encore une fois de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole au nom de l'Association des anciens combattants de la GRC au sujet des anciens combattants sans abri, et je serai heureux de répondre à toutes vos questions.

